

Bulletin N°2 4 juin 2022








L'inf'Eau 44 est un bulletin-conseil hebdomadaire et gratuit à destination des irrigants de la Loire-Atlantique pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne : démarrage, conduite, arrêt de l'irrigation, gestion des éventuelles restrictions. Ce bulletin est disponible sur le site de la [Chambre d'agriculture](#)

Résumé de la semaine

Après un mois de mai riche en pluies, les bassins Sud Loire présentent des risques de sécheresse (Logne Boulogne Ognon GrandLieu et Côtiers Bretons). Suite à la précipitation d'hier, 10 à 20mm sont tombés sur le département. Aucune perturbation n'est prévue pour les 10 prochains jours. Le bassin de GrandLieu passe en **Alerte**. Le bassin Côtier Breton reste en **Alerte**. L'ensemble des autres bassins passe en Vigilance.

Météo

Prévisions météo à 7 jours

	Vendredi 04/06	Samedi 05/06	Dimanche 06/06	Lundi 07/06	Mardi 08/06	Mercredi 09/06	Jeudi 10/06
Temps							
T° min /max (°C)	12/20	10/22	11/23	12/23	11/25	12/25	12/25
Pluie (mm)	0	0	0	0	0	0	0
ETP (mm)	1.4	4.3	4.9	4.7	4.4	5.1	4.6

Sources : MétéoCiel / MétéoFrance / Weather Measures

Temps ensoleillé pour la fin de semaine avec retour de température de saison, pas ou très peu de vent. Les températures seront comprises entre 10 et 25 degrés pour les 7 prochains jours.

Situation des ressources en eau au 30/05

Les cours d'eau retournent en phase de décrue, suite à leur maintien via les pluies du mois de Mai. Le cours d'eau du Falleron confirme son passage en alerte et s'approche de l'alerte renforcée, celui de Logne passe le premier seuil d'alerte.

Zone d'alerte	Mode de gestion	Station de référence	SEUILS			Mesures au 19/04 Arrêté précédent	Valeur des 6 jours précédents	Mesures au 30/05 et Tendance d'évolution
			ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE			
1 VILAINE	Débits	La Chère à Derval	150l/s	60l/s	50 l/s	1010 l/s	1150-1760-1110-1060-1120-821	684 l/s
2 OUDON	Débits	Segré (SDAGE)	600l/s	300l/s	100l/s	3230l/s	2600-3420-3530-4600-3910-3060	2540 l/s
3a ERDRE AMONT	Débits	Nort sur Erdre (SDAGE)	70 l/s	60l/s	50 l/s	800l/s	636-704-765-703-627-572	513 l/s
3b ERDRE AVAL	Niveau de l'Erdre	Port Jean (Carquefou)	4,29 m NGF	4,22 m NGF	4,19 m NGF	XX m	/	XX m
3c AFFLUENTS NORD LOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	XX	/	10 (au 26/05)
3d AFFLUENTS SUDLOIRE	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	XX	/	10 (au 26/05)
Zone 3e LOIRE	Taux de salinité	Buzay	/	/	Taux de salinité >1g/l	XX	/	0,7g/l (au 30/04)
	Débits	Montjean sur Loire (point SDAGE)	127 m³/s	110 m³/s	100 m³/s	447 m³/s	732-725-716-715-710-681	647m³/s
3f BRIERE-BRIVET	Note ONDE	/	Note ONDE < 8,5	Note ONDE < 8	Note ONDE < 7	XX	/	10 (au 26/05)
4 SEVRE NANTAISE	Débits	Vertou (SAGE)	1,15 m³/s	0,9 m³/s	0,57 m³/s	XX	STATION EN RETARAGE	Pas de valeurs à Clisson
		Tiffauges (SDAGE)	330l/s	270 l/s	200 l/s	2350 l/s	2490-3500-3240-2570-2680-2380	2210 l/s
5 COTIER BRETON	Taux de salinité	La Pommeraie			Taux de salinité > 0,7 g/l	XX g/l (au XX/XX)	/	XX g/l (au XX/XX)
	Débits	Falleron à St-Etienne-de-Mer-Morte	120 l/s	40l/s	25 l/s	107 l/s	89-117-84-62-52-41	34 l/s
6a Logne Boulogne Ognon sans relation avec le niveau du Lac de Grandlieu	Débits	Logne à Saint Colomban	150l/s	60l/s	30l/s	254 l/s	168-214-156-129-120-82-	80 l/s
6b LAC DE GRANDLIEU eaux superficielles	Cote de Buzay	Buzay	<1,55m au 1/07 <1,43 m au 1/08 <1,30m au1/09			1,91 m	/	1,79 (au 28/05)

Sources : DREAL (BDColiane), OFB, CD44, SAH

Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

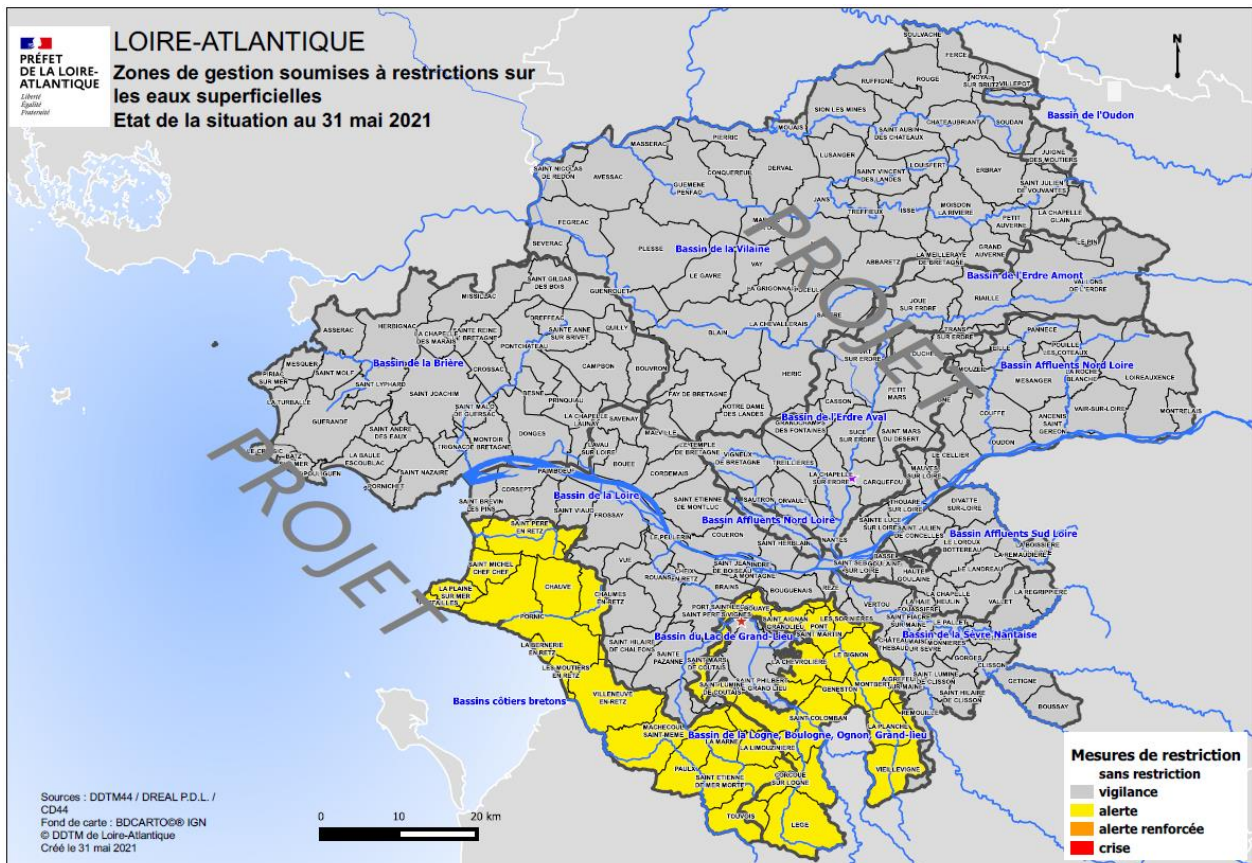
Passage en Alerte des zones :

VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Ensemble des bassins	Zone 5 Côtiers Breton Zone 6a GrandLieu		

Usages agricoles	VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Grandes Cultures, Prairies, Cultures de plein champ	- Communication - Réunion du comité sécheresse	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Interdiction	Interdiction
Cultures sensibles (maraichage) Cultures irriguées par technique économes (micro-aspersion, goutte à goutte) Cultures sous serre et jeunes plants en pépinière	- Mise en vigilance accrue du territoire	Information spécifique et Autolimitation des prélèvements	Limitation horaire des prélèvements : Interdiction du lundi au vendredi de 10h à 20h et du samedi 10h au dimanche 20h. Ou si gestion volumétrique concertée, réduction volumétrique*	Interdiction sur décision du préfet
Besoins des sites d'élevages (hygiène, abreuvement)	Ne sont pas concernés par ces mesures			

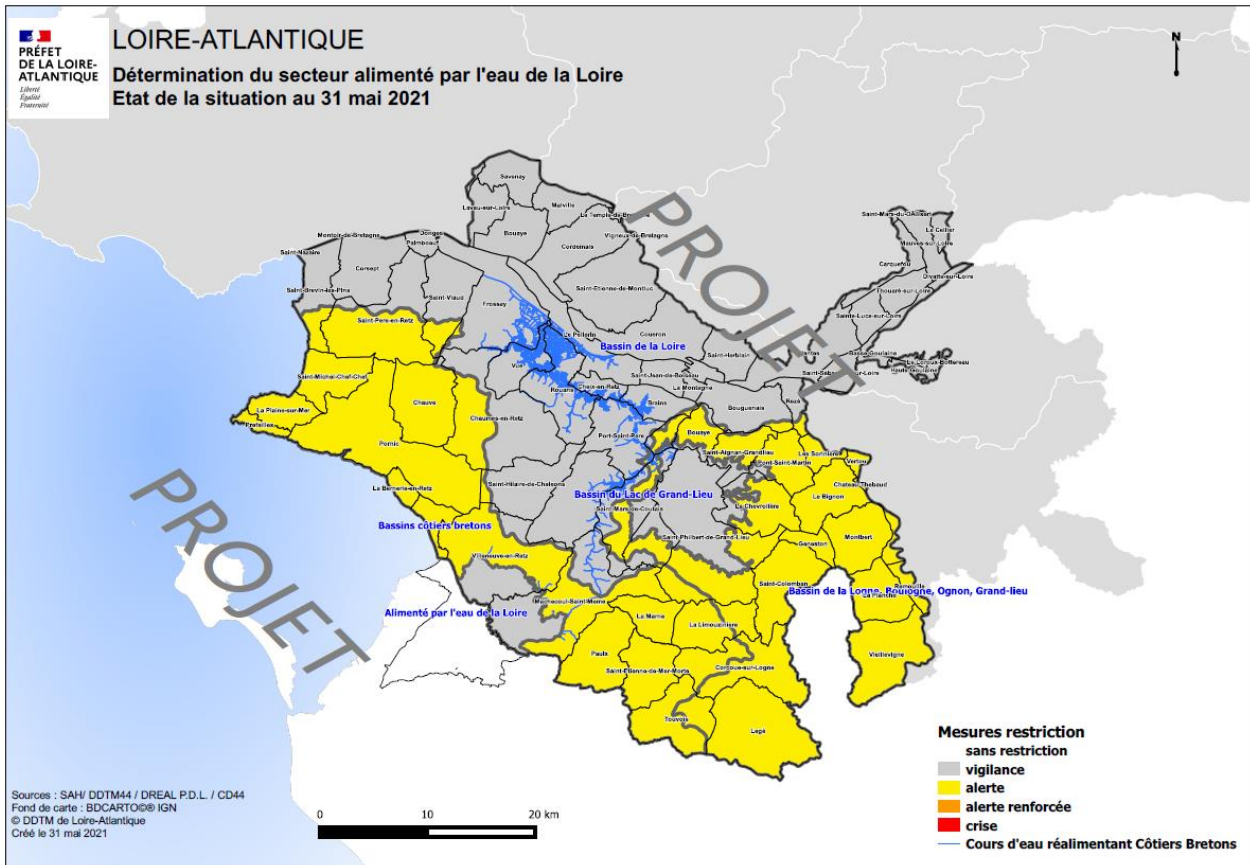
*Taux de réduction de 30% du volume hebdomadaire maximal autorisé

Mesures réglementaires en vigueur au 04/06/2020 par Zones d'Alerte



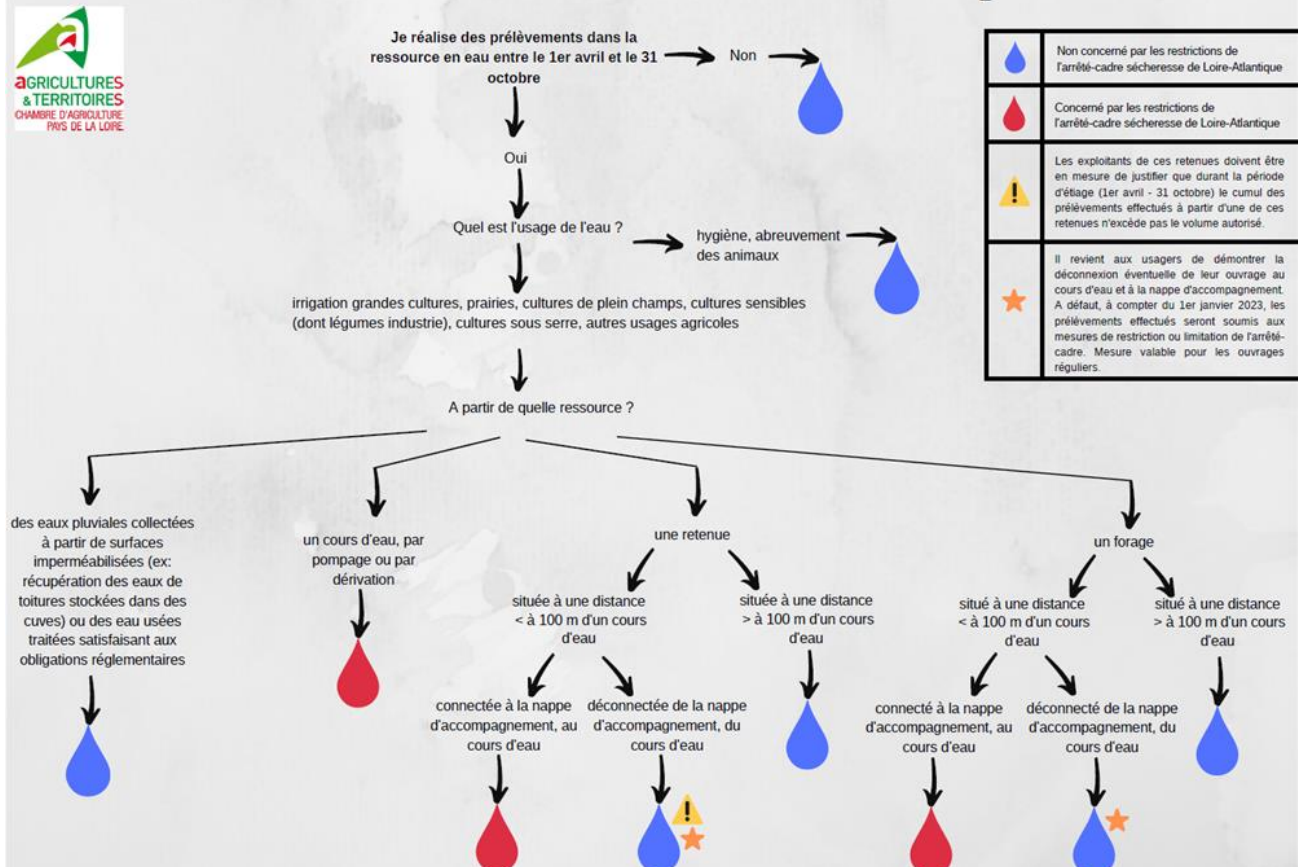
Pour vérifier le zonage superficiel qui correspond à votre point de prélèvement de :

<https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>



Via ce logigramme vous saurez si votre prélèvement est concerné par l'arrêté cadre sécheresse qui régit l'utilisation de l'eau selon le type de ressource et le type d'usager.

Suis-je concerné par les restrictions de l'arrêté-cadre sécheresse de Loire-Atlantique?



Etat des cultures et des sols, conseil sur la conduite de l'irrigation

Blé tendre d'hiver : Les blés vont d'épiaison à floraison. Avec les pluies, les blés vont pouvoir commencer leur remplissage dans de bonnes conditions.

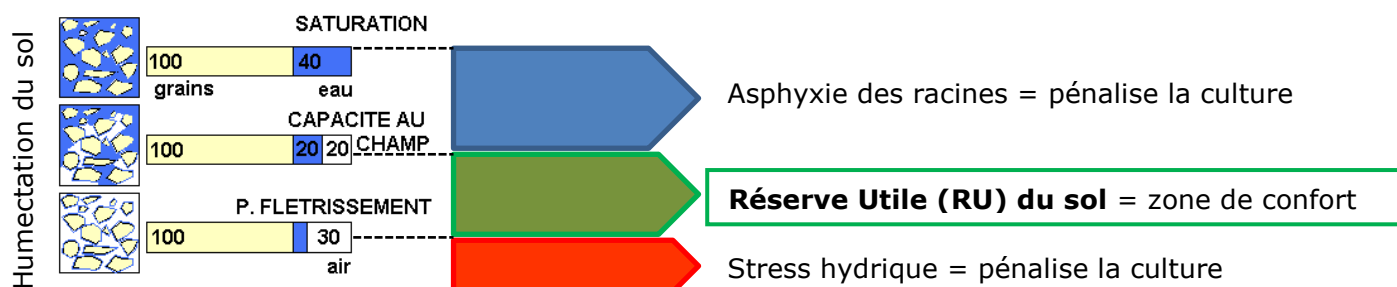
Rappel arrêt de l'irrigation: épiaison + 15 jours en sols profonds, épiaison + 20 jours en sols moyens et épiaison + 25 jours (grains laiteux) en sols superficiels.

Maïs : Les maïs les plus avancés sont à 7feuilles. L'irrigation n'est pas d'actualité. Profitez de l'humidité des sols pour poser les sondes capacitatives ou tensiométriques. L'irrigation ne doit pas démarrer avant le stade 10 feuilles car les maïs consomment peu d'eau et le risque de stress hydrique est encore limité

Analyses d'eau d'irrigation : L'analyse de la teneur en nitrates permet de répondre à l'obligation réglementaire et d'appréhender l'azote fourni par l'irrigation. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le LARCA au 02 43 28 65 86.

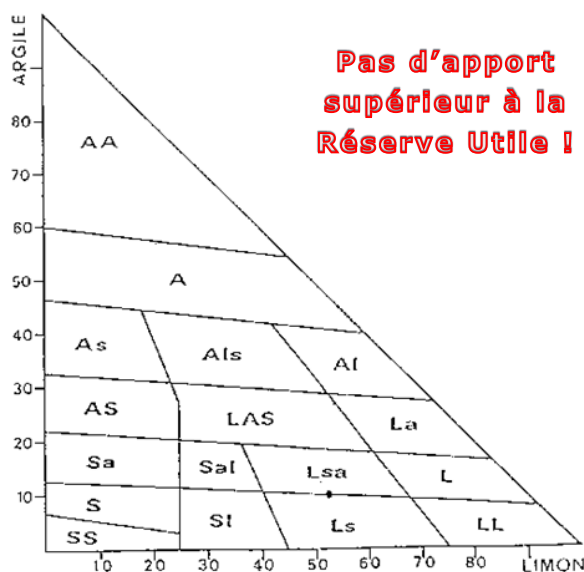
Point technique : La Réserve Utile en eau des sols

La réserve utile en eau des sols est la fraction de l'eau du sol potentiellement mobilisable par les plantes pour assurer leur alimentation. Elle correspond à la différence entre l'eau à la capacité au champ (sol ressuyé) et l'eau au point de flétrissement (limite de l'eau disponible). Elle est remplie par les précipitations ou l'irrigation et consommée par les plantes ou par évaporation (ETP), elle s'exprime en mm. **L'objectif de l'irrigation est de remplir la RU pour maintenir les cultures dans une zone de confort hydrique aux stades sensibles au stress hydrique.**



La réserve utile dépend de la texture du sol et de la profondeur de sol explorée par les racines.

Symbole	Texture	RU en mm/cm de sol
AA	argile lourde	1,6
A	argile	1,8
Al	argile limoneuse	2,1
Als	argile limono-sableuse	2,0
As	argile sableuse	1,4
AS	argile très sableuse	1,1
LAS	limon-argilo-sableux	1,9
La	limon argileux	2,3
L	limon	2
LL	limon pur	1,7
Ls	limon sableux	1,5
Lsa	limon sablo-argileux	2,2
Sal	sable argilo-limoneux	1,5
Sa	sable argileux	1,3
Sl	sable limoneux	1,1
S	sable	0,7
SS	sable pur	0,5



Selon la profondeur d'enracinement on estime que les cultures exploitent plus ou moins la totalité de la RU, on estime alors la RFU = Réserve Facilement Utilisable :

↪ **Pour les cultures avec un bon enracinement (maïs, luzerne), la RFU = 2/3 de RU**

↪ **Pour les cultures avec un enracinement moyen (protéagineux), la RFU = 1/2 de RU**

CONSEILS POUR OPTIMISER L'IRRIGATION :

1. **adapter la dose et la fréquence de l'irrigation au type de sol, à la profondeur d'exploration racinaire et à la météorologie (ETP/pluie),**
2. la profondeur d'enracinement est souvent faible en début de cycle → **commencer par de petites doses plus fréquentes puis augmenter les doses et espacer les apports.**
3. **suivre l'évolution du remplissage de la RU (bulletin ou sonde) pour définir la date de démarrage puis de reprise de l'irrigation,**
4. **valoriser toute la RU de son sol et l'améliorer : favoriser l'enracinement en évitant les défauts de structure, entretenir le taux de matière organique du sol, limiter l'évaporation grâce au binage.**

**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire –
Site de Nantes**

Rue Pierre Adolphe Bobierre –
La GERAUDIERE
44939 NANTES
Tél. 02 53.46.60.00

Rédaction : Q CHATAIGNER

Comité de relecture : Q CHATAIGNER,
M.L. ROUSSEAU

Reproduction interdite

Retrouvez l'inf'Eau sur <https://bit.ly/InfEau>

Avec le soutien financier de :

